



**Direction des Affaires Juridiques**

**MARCHES ET ACCORDS-CADRES**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**A - Objet de l'acte d'engagement.**

Objet du marché : la location de trois (3) traceurs neufs ainsi que leur maintenance (lot n°1) et l'achat de bobines pour traceurs (lot n°2), pour l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille sise 184 avenue de Luminy – case 924 – 13288 MARSEILLE cedex 9

Cet acte d'engagement correspond :

**1) aux lots 1 et 2 du marché n° FRN-SVC 108**

- Lot n° 1 : location de trois (3) traceurs neufs ainsi que leur maintenance
- Lot n° 2 : achat de bobines pour traceurs

**2) à l'offre de base (les variantes ne sont pas autorisées)**

**B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.**

**B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :**

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes, classées par ordre de priorité décroissante :

- le présent Acte d'Engagement
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- le Bordereau de Prix Unitaire (B.P.U.)
- le catalogue des produits (lot n°2)
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
- le mémoire technique du candidat pour chacun des lots
- le règlement de consultation
- le Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) des marchés publics de fournitures courantes et de services (non joint)

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ..... sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans le B.P.U. joint au présent document.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**

*(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)*

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

*(Cochez la case correspondante.)*

conjoint            OU             solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

**B3 - Compte (s) à créditer :**

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

**B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :**

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI  
(Cocher la case correspondante.)

**B5 - Durée d'exécution du marché:**

La durée d'exécution du marché est de trente-six (36) mois à compter de sa date de notification.  
Le présent marché est reconductible (lot n°1 et lot n° 2) pour un (1) an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. La période de reconduction commence à la date anniversaire de la notification du marché au titulaire. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informera par écrit le titulaire du marché au plus tard quatre (4) mois avant la fin du marché.

**C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.**

**C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**C2 – Signature du marché en cas de groupement :**

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016*) :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint      OU       solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;  
*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;  
*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :  
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### D - Identification et signature de l'acheteur.

Désignation de l'acheteur :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille,  
184, avenue de Luminy  
Case 924  
13288 MARSEILLE CEDEX 9

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

**Jean-Marc Zuretti**, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (**ENSA•M**) par décret du 8 octobre 2015

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

**Fatiha Djouadi**, responsable des affaires financières, 184 avenue de Luminy, case 924, 13288 Marseille Cedex 9  
fatiha.djouadi@marseille.archi.fr

Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :  
*(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)*

**Philippe Pedro**, 184 avenue de Luminy, case 924, 13288 Marseille Cedex 9

Imputation budgétaire : équipements et moyens spécifiques à l'enseignement

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ....., le .....

Signature  
*(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché  
ou l'accord-cadre)*